



**Ville d'Angoulême**  
Extrait du registre des délibérations

**Convention de partenariat dans le cadre d'un chantier école**

DE20150209_65	Conseil municipal du 9 février 2015
Rapporteuse : Stéphanie GARCIA	Télétransmise à la Préfecture le 11 FEV. 2015 Affichée le 11 février 2015

L'an deux mille quinze le neuf février à 18 heures 00, les membres du Conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville suivant la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire en application des articles L 2121.9, L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 22 janvier 2015

**Membres présents** :

M. BONNEFONT, M. CAZENAVE, Mme GARCIA, M. YOU, Mme LEGRAND, M. ELIE, Mme VOUVET, M. GUITTON, Mme LAGRANGE, M. BOURGOIN, Mme DE MAILLARD, M. MONIER, Mme WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, M. DEBROSSE, Mme FAVE, Mme CHAUVET, M. MARQUET, M. BOUAZZA, Mme BOUTTEMY, M. GATELLIER, Mme FRANÇOIS-ROUGIER, Mme ARLOT, Mme LASBUGUES, M. PIERRE-JUSTIN, Mme DUBOIS, M. POUSSET, M. OZDEMIR, Mme BIDOIRE, Mme MACULA, M. ACHARKI, Mme BOURGOGNE, M. LE MAUFF, M. CHUPIN, M. BOUAZZA, M. PAIN, M. BOUCHAUD, Mme RICCI, Mme PEREZ, Mme COUTANT, M. SARDIN

**Etait absent** :

Mme SERRALHEIRO

**Ont donné procuration** :

- M. VERGNAUD à Mme LEGRAND
- M. LAVAUD à Mme PEREZ

**Secrétaire de séance** : Mme Samantha BOURGOGNE

Certifié exécutoire  
Pour le Maire,  
Le(La) Directeur(rice) Général(e)  
Adjoint(e)

**Convention de partenariat dans le cadre d'un chantier école**

Petite enfance et éducation  
id : 839

Conseil municipal  
9 février 2015

65

Rapporteuse : Stéphanie GARCIA

Depuis plusieurs mois déjà, la Ville d'Angoulême, en lien avec l'Éducation Nationale, et l'Institut Médico-Educatif « Ma Campagne » ont engagé un partenariat qui a notamment permis l'accueil d'une classe externée de l'IME sur l'école élémentaire Ronsard sur les temps scolaire et périscolaire. Ainsi, des enfants de l'IME sont accueillis régulièrement sur l'école avec leurs enseignants et ont ainsi l'opportunité d'échanger et de partager des projets avec les enfants de l'élémentaire.

Afin de poursuivre ce partenariat et de l'amplifier, il est proposé de mettre en œuvre sur le site de l'école un projet pédagogique qui impliquera des jeunes de l'IME dans le cadre d'une démarche d'insertion et de valorisation de leurs compétences.

Ainsi, conformément à sa mission, l'IME met en place des ateliers de préparation à l'insertion professionnelle des jeunes dont il a la charge. Des plateaux techniques d'apprentissage de type chantier école peuvent être mis en œuvre à l'extérieur de l'établissement.

Ces chantiers école garantissent l'exécution d'un travail ou d'une tâche particulière proposée par un prestataire extérieur dans un temps d'exécution et un niveau de qualité préalablement défini.

A cette fin, la collectivité fournira à l'IME les matériaux et outillage nécessaires à la réalisation du projet. L'IME ne percevra aucune compensation financière pour ce chantier prévu durant les vacances de février 2015.

Le chantier école n'est ni assimilable, ni concurrentiel à une entreprise du secteur privé.

Ce chantier école permettra à la fois de mettre en œuvre et de valoriser les compétences des jeunes de l'IME qui y participeront et d'améliorer le cadre de vie des enfants sur l'école.

Il vous est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention afférente.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, adopte la proposition de la rapporteure.

Fait et délibéré au Conseil Municipal ledit jour  
9 février 2015

Pour extrait conforme,  
P/Le Maire,  
l'Adjoint

